



RAPPORT D'ACTIVITES 2021



I Suivi individuel à l'autonomie	7
A) Suivi social intensif – 8	
B) Profil des jeunes – 12	
C) Le projet «Tremplin» – 16	
D) Logement – 18	
E) Parrainage – 20	
II Permanence sociale	23
A) Permanence sociale – 24	
III L'axe communautaire	27
A) Introduction – 28	
V Financements	35
A) Partenariats avec le secteur privé – 36	
B) Recettes propres – 36	
C) Banque alimentaire – 36	
D) Dons privés – 36	
E) Financements publics – 37	
VI Equipe	39

La guerre en Ukraine et les drames qu'elle entraîne nous indignent à juste titre et déclenchent dans la population belge un mouvement de solidarité salubre. Chez Mentor-Escale et plus encore chez Mentor Jeunes, notre association sœur qui organise le placement des plus jeunes réfugiés non accompagnés en familles d'accueil, nous sommes mobilisés pour venir en aide aux enfants ukrainiens arrivés sans famille dans notre pays.

Alors que nous nous réjouissons de l'élan de solidarité manifesté, nous osons espérer qu'il en sera de même pour tous les réfugiés, quelle que soit leur origine. En effet, les jeunes auxquels Mentor-Escale vient en aide au quotidien depuis plus de 25 ans, sont tous victimes de violences et de déni des droits de l'enfant dans leur pays d'origine. Au bout d'un chemin d'exil, qui s'apparente souvent à un chemin d'enfer, ils doivent se reconstruire et trouver les ressources en et autour d'eux pour mener à bien leurs projets de vie qui leur permettront de s'insérer harmonieusement dans notre société.

L'année 2021 a été une nouvelle année marquée par les conséquences de la crise sanitaire pour la scolarité et la vie sociale – si importante pour ceux dont le tissu familial et social d'origine a été déchiré. Alors que la crise sanitaire a compliqué le travail au quotidien de nos équipes avec les jeunes, je tiens à rendre hommage et à remercier tous les professionnels de Mentor-Escale et de Mentor Jeunes pour leur engagement et pour l'excellence du travail accompli.

Merci aussi aux pouvoirs subsidiaires qui nous font confiance depuis si longtemps et surtout aux nombreux mécènes et donateurs, dont le soutien moral et financier nous est infiniment précieux.

François Casier

Président du Conseil d'administration



2021 : Covid-19 et reconstruction

L'année 2020 s'achevait pour notre association par l'aboutissement d'un processus de ré-organisation. Nous débutons 2021 sur de nouvelles bases solides, en nous reconcentrant sur notre activité principale : l'accompagnement des (ex-)MENA vers l'autonomie. Mais, l'année 2021 a, à nouveau, été marquée par la pandémie de Covid-19. Les mesures pour lutter contre celle-ci ont fortement affecté nos activités, comme pour beaucoup d'autres services sociaux.

Cependant, forts de l'expérience acquise en 2020, nous avons été en mesure de continuer nos activités individuelles : l'accompagnement de nos bénéficiaires a été maintenu, à distance lorsque cela était nécessaire, mais aussi dans nos locaux, en veillant au respect des normes d'hygiène et de distanciation. Notre permanence sociale est restée opérationnelle, sous forme de permanence téléphonique et de rendez-vous physiques. Malheureusement, notre axe collectif a été plus fortement marqué par les mesures et de nombreuses activités n'ont pas pu être organisées.

2021 était une année de reconstruction et ce travail se fait petit à petit, en nous adaptant à un contexte compliqué et mouvant et en gardant toujours comme priorité notre mission : accompagner les (ex-)MENA vers l'autonomie.

Analyse de risque

Après avoir été formés, deux membres de l'équipe ont mené une analyse de risque auprès des employés de Mentor-Escale. Le processus a mené à de nombreuses pistes qui seront explorées tout au long de 2022.

Nouvelle identité visuelle

Suite à la réorganisation de notre association, nous avons retravaillé notre identité visuelle. Notre nouveau logo est le fruit d'un travail de réflexion avec les jeunes et les équipes : sa forme, sa signification et ses couleurs sont porteuses de sens. Nous avons également réalisé un tout nouveau site web, en FR et NL, en ligne depuis l'été 2021.

Travail en réseau

Il est essentiel dans notre accompagnement de créer un réseau associatif et institutionnel autour de chacun de nos bénéficiaires, en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Après avoir traversé pas mal d'épreuves qui nous ont contraints à nous recentrer, Mentor-Escale a donc aujourd'hui la volonté de s'ouvrir et de décroisser : se réinscrire dans son réseau de partenaires était l'un de nos objectifs 2021 et poursuivi pour les années à venir.

2022 : Nos chantiers

Gestion des données

Les différents chiffres présentés dans ce rapport sont issus de notre base de données qui fonctionne via le logiciel File Maker Pro Advanced. Cet outil permet à nos équipes d'assurer un suivi de l'accompagnement réalisé auprès de chacun de nos bénéficiaires. Nous souhaitons développer d'avantage notre base de données pour qu'elle réponde mieux aux besoins quotidiens de l'équipe et des jeunes.

Solidifier nos partenariats

Nous souhaitons poursuivre le développement du réseau de partenaires et consolider certains partenariats déjà existants via notamment des visites de services par nos travailleurs.

Entammer les démarches pour une reconnaissance OJ (Organisation de Jeunesse)

Grâce au volet communautaire, Mentor-Escale est pour le moment agréée comme Groupe-ment de Jeunesse auprès de la FWB. Nous souhaitons entammer le processus afin de déposer un dossier en juin 2023 qui, on l'espère, aboutira à une reconnaissance comme Organisation de Jeunesse.

Poursuite des mises au vert

Entamé en 2021, notre travail de réflexion sur nos pratiques, nos missions, nos valeurs et notre public se poursuit en 2022, grâce à l'organisation de journées de mise au vert que nous pouvons désormais faire en présentiel.

Redéploiement de la permanence sociale et de l'axe collectif

Grâce à l'assouplissement des mesures liées à la lutte contre le COVID-19, nous pouvons reprendre la permanence sociale sans rendez-vous dans nos locaux et organiser de nombreuses activités collectives sans restriction. Nous espérons ainsi pouvoir toucher un public plus nombreux.

Témoignages

C'est quoi Mentor-Escale pour toi ?

«Mentor-Escale, c'est beaucoup de choses pour moi. Si j'ai des problèmes ou des difficultés, je viens ici et ils m'aident. Quand j'ai des courriers que je ne comprends pas, ils m'aident à comprendre et à répondre. Parfois je vais aux activités avec Mentor-Escale, je sors avec eux, c'est vraiment très bien. Je retrouve des copains ici.

Avant j'étais à la Maison Sociale, quand j'ai eu 18 ans, j'ai dû quitter la Maison Sociale et ils m'ont dit qu'il y a Mentor-Escale et qu'ils vont m'aider là-bas. Le début était un peu difficile pour moi, parce que je n'avais pas l'habitude, mais maintenant ça va. J'aime bien venir à Mentor-Escale. Il y a des assistants sociaux qui sont là, je discute avec eux, quand j'ai des difficultés, je partage avec eux. Sans Mentor-Escale la vie en Belgique serait très dure, je ne sais pas comment je ferais sans eux.

Je dirais à mes amis qui sont seuls en Belgique de venir à Mentor-Escale aussi ! Tu peux vraiment venir avec tous tes problèmes ici. Je me sens bien accueilli ici et j'ai confiance pour partager mes choses personnelles. » Anonyme



L'accompagnement par Mentor

Le suivi individuel, collectif et la permanence

Mentor-Escale propose un modèle d'accompagnement de ses bénéficiaires centré sur le bien-être de chaque jeune considéré dans sa totalité, sa complexité et son individualité. Cette approche holistique vise à soutenir ces adolescents dans leur cheminement vers l'autonomie, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin et en les aidant à activer leurs compétences. Ce travail «d'empowerment» permet aux bénéficiaires d'apprendre graduellement à devenir des citoyens autonomes, responsables et épanouis.

Nous avons trois axes de travail : un suivi individuel à l'autonomie, une permanence sociale, un dispositif communautaire.

Le suivi individuel à l'autonomie offre un suivi intensif aux mineurs étrangers non accompagnés durant leurs premières années de vie en autonomie. Ce suivi englobe toutes les démarches sociales et administratives nécessaires à l'établissement d'une vie d'adulte. Une attention particulière est portée aux questions de scolarité et de formation, ainsi qu'à celles relatives au logement. De plus, nos logements "tremplins" permettent de proposer un accompagnement plus rapproché pour des jeunes particulièrement vulnérables. Enfin, le parrainage offre l'occasion à certains jeunes de tisser des relations privilégiées avec des citoyens.

Un accueil de première ligne permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse rapide de la situation, une orientation ou une prise en charge au sein de notre permanence sociale.



Le dispositif communautaire a pour vocation de soutenir les jeunes par le biais d'activités collectives et d'une dynamique de groupe. Il permet à des jeunes d'origines, de cultures, d'âges différents de se rencontrer et d'apprendre à fonctionner ensemble dans la société qui les entoure. Il offre également la possibilité aux participants de faire de nombreuses découvertes (disciplines artistiques, ateliers créatifs, excursions dans différentes villes...) afin de développer leurs centres d'intérêt et d'enrichir leur quotidien. Il vise également à permettre aux jeunes de créer et développer leur propre réseau de soutien en favorisant les rencontres entre différents publics (MENA et non-MENA, bénéficiaires et professionnels...). Depuis 2019, nous sommes agréés comme groupement de jeunesse.



| Suivi individuel à l'autonomie

A) Suivi social intensif

En 2021, dans le cadre du suivi individuel à l'autonomie, nos assistantes sociales ont effectué **2833 entretiens et démarches sociales**. Soit une augmentation de 54% par rapport à 2020, année qui nous avait fortement impactés en raison du Covid-19¹. Malgré la prolongation de la pandémie et des mesures pour la combattre, nous avons pu réagir plus facilement et adapter notre travail en 2021.

Types d'entretiens et démarches

- Administratives (administrations communales, impôts, banques et assurances, aide pour effectuer un virement, ...)
- Aide matérielle (alimentaire ou autre)
- Bien-être
- CPAS (aide sociale, ISP, médiation de dette, compétence, évaluations, ...)
- Droit des étrangers (procédures de séjour, regroupement familial, passeport, nationalité belge, ...)
- Emploi / job étudiant (recherche, aide à la rédaction d'un cv, contact avec employeur, etc.)
- Justice (police, aide juridique, huissier, ...)
- Liens familiaux et sociaux
- Logement (recherche, entrée, sortie, logements sociaux, hébergement d'urgence, énergie, prime, etc.)
- Loisirs, culture, sport et vie sociale
- Santé (généraliste, spécialiste, matériel médical, ...)
- Scolarité et formation (détermination de projet, inscription, réunion des parents, soutien scolaire, bourse d'étude, contact enseignant ou éducateur, ...)
- Sécurité sociale (chômage, mutuelle, allocations familiales, ...)
- Vie quotidienne (télécoms, transporteurs, transports en commun, numérique, gestion du logement, gestion budgétaire, ...).

Ces démarches sociales peuvent s'effectuer dans nos locaux, en déplacement, mais aussi à distance. En effet, depuis la pandémie de Covid-19, de nombreuses administrations et services ne sont plus ou peu accessibles en présentiel. Le nombre de démarches que nous devons effectuer à distance, par email ou téléphone, sont bien plus nombreuses qu'avant la pandémie. Ce qui ne facilite pas toujours notre objectif de mise en autonomie car pour notre public, il est souvent plus facile de s'exprimer en face à face et de récupérer physiquement un document ou un formulaire plutôt que de le faire virtuellement.

Nous travaillons donc de plus en plus à leur **faciliter l'accès aux démarches en ligne**, notamment par la création d'adresses email, de comptes Itsme, par l'aide pour l'utilisation d'applications bancaires, etc. Cela s'avère très utile et facile pour certains de nos bénéficiaires, mais pour d'autres, nous voyons que cette **digitalisation des administrations renforce des mécanismes d'exclusions** auxquels il nous est difficile de palier, malgré notre aide et la sollicitation du réseau associatif.

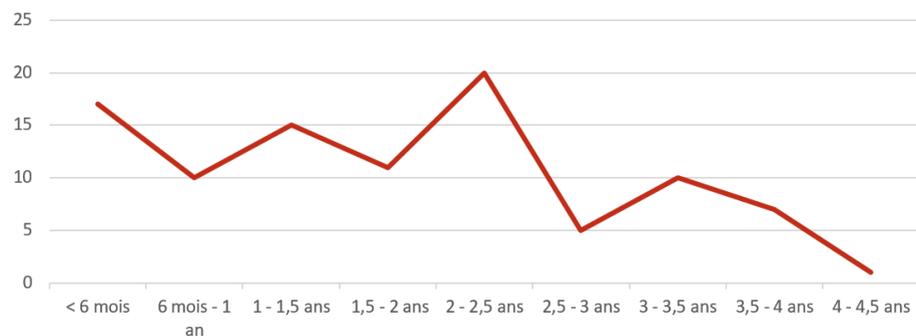
¹ En 2020, nous avons effectué 720 démarches et entretiens dans le cadre des suivis individuels

Notre accompagnement à l'autonomie se fait en fonction des besoins et de la demande du bénéficiaire, de son degré d'autonomie, de sa compréhension de la langue, de sa facilité à exprimer ses besoins et ses difficultés, de la « richesse » de son réseau, etc. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé et sur-mesure. Sa durée est donc extrêmement variable mais nous pouvons tout de même observer que :

- **6 mois** sont souvent nécessaires pour déterminer si un jeune est preneur du suivi et s'il accroche à ce que nous pouvons lui proposer ;
- Pour une partie des jeunes que nous accompagnons, le **cap des 2 ans** est souvent celui où une clôture peut être envisagée ;
- Enfin, pour certains jeunes plus fragiles, l'accompagnement à l'autonomie nécessite plus de temps et nous adaptons donc la durée du suivi en fonction de leurs besoins.

Parmi les **96 suivis individuels** sur Bruxelles et Namur en 2021, **27 ont été ouverts durant l'année** et **73** étaient encore en cours au 31 décembre 2021.

Durée du suivi



B) Profil des jeunes

En 2021, **110 jeunes** ont bénéficié d'un suivi individuel à l'autonomie dispensé par Mentor-Escale. Parmi ceux-ci 51 ont été suivis à Namur et 59 à Bruxelles.

Âge à l'entrée

L'âge moyen en début de suivi est de **16,8 ans**. Cela correspond souvent au moment où les MENA sont considérés par les structures d'accueil comme prêts à vivre en autonomie et qu'elles les orientent donc vers nos services. Dans certains cas, la décision d'octroi de séjour tarde à arriver avant la majorité, il nous arrive donc de ne pouvoir commencer le suivi qu'après celle-ci. Ainsi, **78% des jeunes que nous avons accompagnés étaient mineurs** en début de suivi et **22% étaient majeurs**. Pour ces derniers, la demande de prise en charge avait cependant été introduite quand ils étaient encore mineurs.

Genre

La majorité des jeunes suivis est de sexe masculin (82%). Cela correspond aux chiffres du Service des Tutelles concernant les pupilles (MENA ayant un tuteur) pour l'année 2021¹. Cette sous-représentation féminine tant pour nos bénéficiaires que pour les MENA en général, s'explique notamment par le fait qu'actuellement ce sont majoritairement de jeunes garçons afghans qui viennent seuls en Europe (les filles ne quittent pratiquement jamais ce pays, ou alors, en famille et non seules).

¹ 86,98% d'hommes et 12,82% de femmes, selon le Service des Tutelles, « Statistiques du service des Tutelles, 2021 », p.12, disponible en ligne : <https://justice.belgium.be>

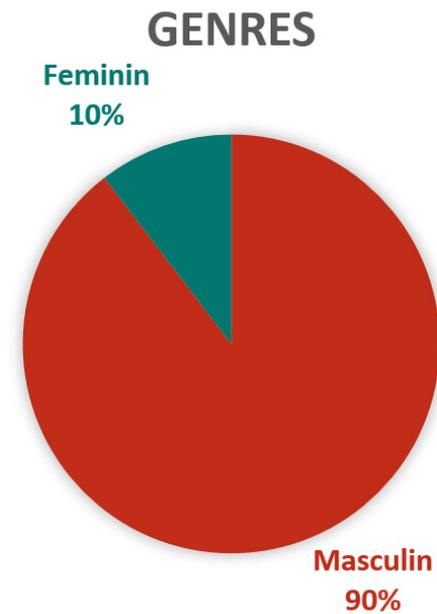
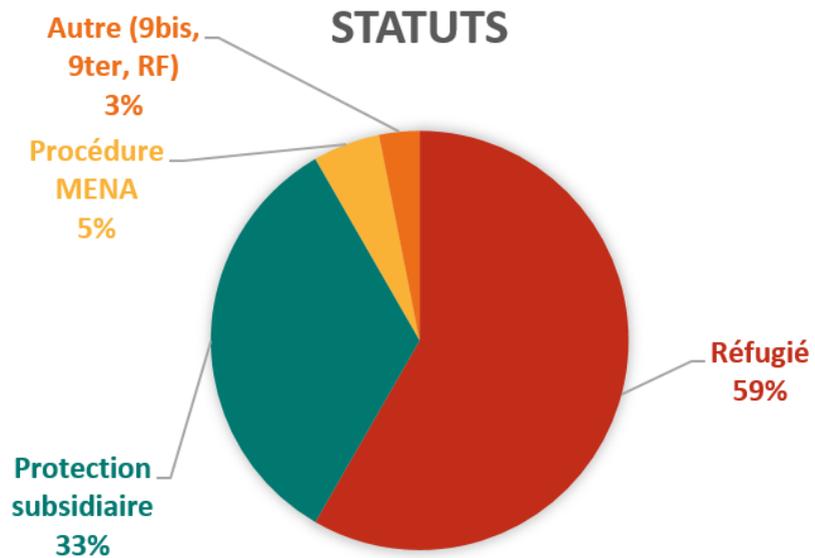
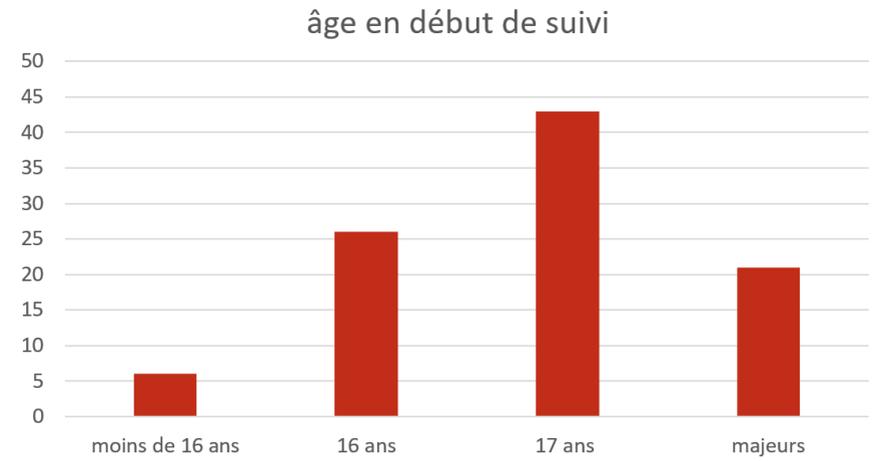
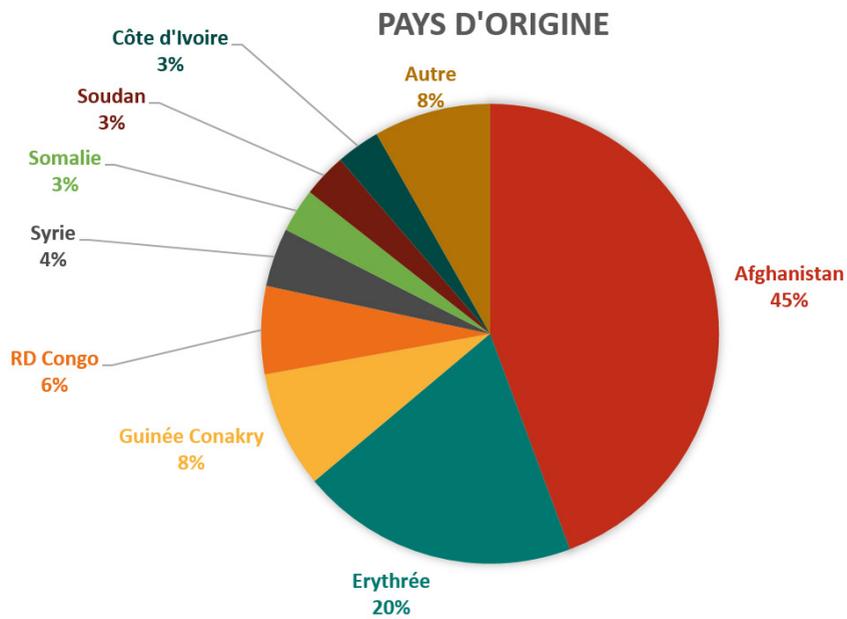
Statut

Pour bénéficier d'un suivi individuel à l'autonomie, il est nécessaire d'avoir un titre de séjour. La grande majorité des jeunes accompagnés par Mentor-Escale est bénéficiaire d'une **protection internationale : statut de réfugié ou sous protection subsidiaire**.

Pays d'origine

L'origine de nos bénéficiaires est diverse mais la majorité de notre public provient **d'Afghanistan et d'Erythrée**. Ces chiffres sont presque identiques à ceux de 2020. Comparativement aux chiffres du Service des Tutelles, nous pouvons remarquer que les Afghans représentent bien la première nationalité parmi les pupilles (119 jeunes en 2021). Par contre, les érythréens qui représentent notre deuxième nationalité, ne sont que les 6^e pour le service des tutelles (44). Ainsi, les nationalités des MENA bénéficiant du suivi d'un tuteur sont, après les afghans, les marocains (alors qu'ils ne représentent que 2% de nos bénéficiaires), les somaliens (3% de nos bénéficiaires), les syriens (4%) et les algériens (0%). Pour les marocains et algériens, une piste d'explication est que c'est un public qui obtient difficilement un statut stable en Belgique et pour lequel il semble compliqué de créer un projet d'intégration. Pour les somaliens, il s'agit majoritairement de MENA qui sont arrivés sur le territoire en 2021 et qui pourraient donc arriver dans nos services en 2022¹.

¹ Service des Tutelles, « Statistiques du service des Tutelles, 2021 », p.10-11, disponible en ligne : <https://justice.belgium.be>



C) Le projet «Tremplin»

Début 2021, nous faisons le choix de changer le nom du projet « **logement de transit** » par « **logement tremplin** ». L'objectif reste le même, préparer les jeunes pendant quelques mois à la vie en autonomie en logement privé. Les jeunes qui intègrent ces logements ont quitté le réseau d'accueil de FEDASIL et sont bénéficiaires de l'aide sociale du CPAS.

Le projet tremplin compte **douze places**, réparties dans **huit logements** différents. Les logements sont mis à disposition par le biais d'une collaboration avec différents partenaires :

- **La FéBUL** (une collocation à Ixelles pour trois jeunes). **3 jeunes** ont bénéficié de ce logement en 2021.
- **l' AIS Habitat et Rénovation** (quatre studios individuels au sein du même bâtiment à Ixelles). **7 jeunes** ont bénéficié de ces logements en 2021.
- **l' AIS Logement Pour Tous** (un studio pour une personne également à Ixelles). **1 jeune** a bénéficié de ce logement en 2021.
- **Le CPAS le Forest** (deux appartements pouvant accueillir deux jeunes chacun dans la commune de Forest). **2 filles et 4 garçons** ont bénéficié de ces logements.

Il y a eu **196 visites d'éducateurs** dans les différents logements tremplins au cours de l'année 2021.

Projet CPAS Forest

Initié fin 2010, celui-ci est organisé conjointement avec le CPAS de Forest dans le cadre d'un soutien de l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les quatre places du projet sont réparties dans **deux appartements de deux places chacun (un pour des garçons, un pour des filles)** situés dans le même immeuble. Le projet intègre une dimension communautaire avec une organisation commune des courses et du nettoyage des logements.

L'organisation des repas collectifs a été mise à mal par la situation sanitaire mais la volonté de redémarrer ces moments de partage est encore bien présente. Ces repas sont considérés comme étant de riches moments d'échanges permettant d'aborder des thématiques à la fois formelles et informelles, pratiques ou émotionnelles.

La durée du séjour à Forest est d'un an, bien qu'une éventuelle prolongation est envisageable dans certains cas.

Pour l'année 2021, les studios ont accueilli **2 jeunes filles et 4 jeunes garçons**.

Projet rue Gray

Le partenariat avec le Service Ixelles-Prévention de la commune d'Ixelles et la Fédération Bruxelloise de L'Union pour le Logement (FéBUL) est toujours d'actualité.

Le projet de la rue Gray avait pour but d'offrir un logement à des jeunes ayant besoin d'avantage de temps pour trouver un appartement sur le marché locatif privé. Au milieu de l'année 2021, l'équipe s'est interrogée sur la pertinence de différencier ce projet des autres accompagnements en logement tremplin. La décision a été prise d'harmoniser l'accompagnement au sein des différents logements.

D) Logement

Se loger dans un appartement décent à un prix abordable constitue **un enjeu majeur** pour les jeunes accompagnés par Mentor-Escale. En plus du manque de logements à loyer modéré disponibles dans les grandes villes, les (ex)MENA font face, tout au long de leur recherche, à de très nombreuses discriminations. Afin de les aider au maximum, en 2021, nous avons mené diverses actions. Ces actions viennent s'ajouter au projet tremplin détaillé ci-avant.

Accompagnement à la recherche logement

Nous proposons aux jeunes un accompagnement complet autour de la **recherche de logement privé**. Soucieux de mettre à leur disposition un maximum d'outils, nous travaillons avec eux les critères qui doivent guider leur recherche (prix, possibilité de domiciliation, ect), la rédaction d'e-mails de candidature et le vocabulaire à adopter lors d'un appel téléphonique. Différents moyens de recherche sont expliqués pour favoriser l'accès à un logement. L'appui de bénévoles est également un réel atout. Grâce à eux, nous pouvons ouvrir plus de créneaux horaires axés sur la recherche aux jeunes. Un bénévole s'est d'ailleurs appliqué à créer un outils power point qui aide à la fois les travailleurs de Mentor-Escale, les autres bénévoles ainsi que les jeunes lorsqu'ils cherchent seul.

Projet « Boondael »

En 2018, nous avons mis en place un projet innovant de collaboration mixte entre MENA et non-MENA avec un propriétaire nous ayant proposé des chambres à louer dans une maison située chaussée de Boondael à Ixelles. Le projet garanti à la fois l'accès à un logement à de jeunes réfugiés, tout en assurant un revenu locatif suffisant au propriétaire. Nous souhaitons également que le projet garantisse une mixité de jeunes réfugiés/non-réfugiés dans le bâtiment. Le projet a abouti au début de l'été 2018, grâce à la collaboration entre Mentor-Escale et l'agence immobilière Dumont-Gestion. En 2021, **trois jeunes filles ainsi qu'un jeune homme** ont partagé ce bien avec plusieurs étudiants et jeunes travailleurs.

E) Parrainage

Le parrainage à Bruxelles se fait aujourd'hui en partenariat avec l'ASBL Mentor-Jeunes. A Namur, le projet est assuré par l'équipe en interne. La mise en lien entre des jeunes demandeurs et des familles volontaires est pensée comme un soutien affectif pour le jeune et une occasion de découvrir autrement la Belgique et de s'y ancrer plus durablement. C'est aussi un moyen d'étayer son réseau d'une manière conviviale et informelle, ainsi que de s'entourer de personnes relais.

En 2021, sur Namur

- **7 parrainages** ont vu le jour à Namur en 2021 (6 familles rencontrées en 2021 et 1 ayant été vue fin 2020, mais début du parrainage en février 2021). **1 famille** a redémarré l'aventure d'être à nouveau famille de parrainage, suite à la réussite d'une première expérience devenue autonome début 2020.
- **9 familles ont sollicité Mentor-Escale Namur** pour recevoir des informations concernant le projet parrainage en 2021 : 3 ne nous ont jamais donné de suite et 7 autres ont participé aux séances d'infos collectives/individuelles pour aboutir sur un parrainage.
- **5 séances d'information** ont eu lieu, dont 1 commune et 4 individuelles (conditions COVID obligeant).

Témoignages d'une famille de parrainage

"Nous sommes très heureux d'avoir rencontré Ali [nom d'emprunt] comme jeune en famille de parrainage.

C'est un chouette jeune de 21 ans qui est très débrouillard, gentil, souriant, travailleur... bref super sympa.

Il a eu essentiellement besoin d'aide pour tous les documents administratifs: CPAS, Forem, logement, recherche de travail, déclaration d'impôts, banque, passeport, dentiste, médecin... Petit à petit le lien s'est établi et il vient de temps à autre à la maison, fait ses lessives, me demande de coudre certaines affaires, on va promener le chien, on a été à la mer, à Bruxelles, Anvers découvrir le quartier érythréen.

On l'a soutenu et écouté, son papa vient de sortir de prison.

Il a quitté son pays quand il avait 11 ans. Cela fait 10 ans qu'il n'a plus vu sa famille.

Il dort mieux depuis qu'on se connaît.

Grand projet pour cet été: peut-être prendre l'avion pour aller voir un oncle en Suède.

Nous sommes ravis par ce lien riche en affection et découvertes, il fait partie de la famille et nos deux enfants l'apprécient beaucoup. Superbe aventure humaine, il nous le rend bien."

Un petit mot de la part de Ali: " J'ai trouvé une chouette famille. Ils m'aident pour beaucoup de choses. Je vous considère comme ma famille et vous comme un fils. Sans vous je ne serai pas arrivé à faire tous les papiers, trouver du travail. Merci beaucoup beaucoup. Ma famille est rassurée que Noëlle et Vincent soient là ».

A conseiller sans modération à tous ceux qui veulent vivre une relation chaleureuse et voir le bonheur briller dans les yeux d'autrui."



II Permanence sociale

En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons malheureusement dû restreindre l'accès de nos permanences sociales. Nous restions évidemment accessibles à tout public, mais les bénéficiaires devaient prendre rendez-vous via une permanence téléphonique. En outre, toujours en raison du contexte de pandémie, nous n'avons pas pu animer autant d'activités et d'ateliers collectifs (cf. infra L'axe collectif). Or, notre permanence sociale était habituellement sollicitée à l'occasion de ces activités. Ce contexte a donc fortement impacté le nombre d'entretiens et de démarches effectués par nos assistantes sociales en dehors des suivis individuels : **en 2021, nous comptabilisons 753 entretiens** et démarches dans le cadre de la « permanence sociale », pour **135 bénéficiaires**¹.

¹ En 2020, nous en avons effectué 1075, la diminution est donc de près de 30%. Cette diminution s'explique également par la fermeture de l'antenne de Liège et par le fait que nous comptabilisons à l'époque les activités de l'assistante sociale hébergée dans l'ASBL Mentor-Jeunes.

A) Permanence sociale

Cet accueil permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse rapide de la situation et une orientation si nécessaire. Si les travailleurs sont formés à la spécificité des MENA, ils disposent également d'une solide base d'accompagnement social généraliste.

Le profil des bénéficiaires

En dehors de l'âge, le profil des bénéficiaires de la permanence est relativement proche des profils du suivi individuel.

Comme pour les bénéficiaires du suivi individuel, notre public de la permanence sociale est très **majoritairement masculin (85%)**. Cela s'explique en partie par le fait que les anciens bénéficiaires du suivi, mais aussi leurs amis, fréquentent majoritairement la permanence sociale

Cela se vérifie d'ailleurs dans une certaine mesure pour les pays d'origine : **les Afghans, Erythréens et Guinéens** fréquentent majoritairement la permanence sociale, tout comme ils sont majoritairement bénéficiaires du suivi individuel à l'autonomie.

Concernant l'âge des bénéficiaires, contrairement au suivi individuel, la permanence sociale est très majoritairement sollicitée par des **personnes majeures (91%)**. Cela s'explique notamment par le fait qu'elle est fréquentée par nos anciens suivis individuels, qui reviennent avec certaines questions ponctuelles.



III L'axe communautaire

A) Introduction

La particularité de notre ASBL réside dans le fait d'associer **suivi individuel et pôle communautaire**. C'est une réelle plus-value dans le sens où cette forme d'accompagnement permet aux jeunes de faire part de leur réalité, des difficultés rencontrées individuellement et d'y apporter une **réponse collective**.

Par le biais du communautaire, le jeune va pouvoir développer davantage son réseau formel et surtout informel. Il va faire des **rencontres** qui seront porteuses et lui permettront de **rompre l'isolement** qu'il vit au quotidien. Au travers de ces rencontres avec d'autres jeunes et/ou adultes de cultures, de religions différentes, il va pouvoir développer esprit critique et tolérance.

De plus, donner la possibilité au jeune de prendre part, de **co-construire ou de créer un projet** est un moyen pour lui de le rendre acteur d'une société qui tend, parfois, à l'exclure, afin qu'il s'y sente à sa place, qu'il gagne confiance en lui et en ses capacités. Par ce biais, il apprend le travail en équipe et la solidarité.

Enfin, notre travail vise tant l'éducation plus formelle grâce aux différentes **séances de sensibilisation et de formation au grand public** comme aux MENA, que l'éducation moins formelle via l'apprentissage par les pairs lors des moments d'échanges et de rencontres.

Concrètement, un **planning d'activités** (sportives, culturelles, solidaires, ...) est élaboré en début d'année, à l'aide des idées et contributions des jeunes (lors de discussions informelles, en fonction des activités précédentes ayant rencontré le plus de succès, etc.). Ce planning est flexible, chaque jeune est invité à proposer des modifications au gré de ses envies. Les activités du mois sont ensuite mises en avant via différents canaux : sur un tableau à l'accueil, sur les réseaux sociaux. Chaque semaine, les jeunes inscrits au communautaire reçoivent un SMS avec les activités de la semaine. Ils peuvent s'y inscrire en répondant simplement au SMS.

L'année 2021 fut consacrée à relever un défi principal : redynamiser le communautaire de Mentor-Escale tout en faisant preuve d'adaptation constante suite aux règles sanitaires.

La dynamique du communautaire a été altérée par le manque d'activités et de présence durant la crise institutionnelle et la crise COVID. Cette absence a cependant permis de réaliser et renforcer **l'importance de l'approche communautaire aux côtés de l'approche individuelle** : cet espace d'expression et d'expérimentation permet aux jeunes de mieux se construire, et aux membres de l'équipe d'avoir une approche plus globale de chaque jeune en particulier.

Le volet communautaire est pour nous une nécessité, qui permet à nos jeunes de s'ancrer en Belgique, de vivre des amitiés, d'apprendre à s'exprimer, de combattre la solitude, le repli sur soi et l'exclusion, de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs.

L'équipe a ainsi du redoubler d'énergie et de créativité pour recréer, peu à peu, le sentiment d'appartenance des jeunes et la dynamique si propre à notre association. Nous avons ainsi pu observer une réelle augmentation du taux de fréquentation au fil des mois. **Sur l'année 2021, 60 activités collectives ont eu lieu sur Namur et Bruxelles, auxquelles 75 jeunes ont participé.**

En tant que groupement de jeunesse agréé, nous structurons notre travail autour d'hypothèses :

Favoriser le vivre ensemble

Créer un lien de confiance avec chaque jeune afin d'étayer leur réseau tout en impliquant diverses catégories de citoyens et de professionnels.

Renforcer la participation, l'implication et l'expression des jeunes

Mettre en place des actions qui suscitent, dès que possible, une participation active où chaque jeune pourra découvrir comment s'exprimer et s'impliquer.

Comprendre et découvrir son environnement pour en devenir acteur

Mettre en place des actions favorisant tantôt la découverte de nouveaux horizons, tantôt une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société afin que les jeunes puissent y prendre un rôle actif.

Le profil des participants

Parmi les **75 jeunes inscrits à Mentor-Escale** ayant pris part aux activités collectives, on retrouvait des ressortissants de **12 pays différents**, dont une petite majorité **d'Afghans (50 % des participants)**. Les **garçons (72)** étaient également nettement plus représentés que les **filles (3)**. Concernant les âges, **56 d'entre eux étaient majeurs, 19 étaient encore mineurs**.

Nos projets phares de 2021

Espace accueil

Cet espace informel est le lieu de prédilection afin de partager pour la première fois ses envies et ses idées. Y ont lieu de nombreuses rencontres entre des jeunes venant de pays et de cultures différents, ainsi qu'avec les travailleurs de Mentor, les bénévoles et nos partenaires. Du matériel (ordinateurs, téléphone, kicker, livres, jeux de société...) est à disposition des jeunes. En 2021 nous avons, sur les deux antennes, réalisé un travail de réappropriation de cet espace par et pour les jeunes.

Exemples de 2021 : peindre le nouveau logo sur les murs, écrire sur les fenêtres, réaménager l'espace avec des canapés, des photos, etc.

Tomorrow voices

5 jeunes de Mentor-Escale ont participé à cette activité organisée par la Fondation Collibri du Groupe Colruyt. Pendant une journée, ils ont pu réfléchir, avec les membres d'autres associations de jeunesse, de Belgique (Boost et Yuka), mais aussi du reste du monde sur le thème du e-learning et de la vie sociale à distance. Ils ont également présenté une capsule vidéo réalisée au préalable sur la thématique des softs skills (travail en équipe, communication bienveillante, résilience...)

Excursions, sorties récréatives & culturelles

En 2021, 20 sorties ont eu lieu, pour un total de 110 participations.



Sports

Les activités sportives permettent de franchir plus facilement la barrière de la langue et offrent donc de bonnes occasions de créer un premier contact entre jeunes issus de pays différents. En 2021, 3 activités sportives ont été organisées et ont rassemblé 12 participants.

Activités solidaires

Plusieurs activités solidaires ont eu lieu sur Namur et Bruxelles, remportant un vif succès. Il semblerait que les jeunes de Mentor-Escale soient très réceptifs aux activités leur permettant de venir en aide à un autre public. Ceci leur permet de passer, le temps de l'activité, du statut d'aidé à celui d'aidant.

Exemples de 2021 : maraude auprès de personnes sans-abris, aide aux sinistrés des inondations, etc.

Activités en extérieur

Les contraintes liées au COVID nous ont poussé à organiser une grande partie de nos activités au grand air.

Exemples de 2021: un potager collectif à Namur, des promenades à vélo ou à pied,



Actis pédagogiques

En plus d'être destinées à créer du lien, certaines de nos activités sous-tendent un objectif pédagogique. De prime abord, les jeunes sont moins intéressés par ce type d'activité qu'ils jugent moins ludiques. Mais c'est également notre travail de leur permettre de développer un esprit critique, de développer leur citoyenneté et leur permettre une certaine forme d'émancipation.

Exemples de 2021 : Atelier de réparation de vélo, visite de musées, séance d'info Duo pour a job, etc.

Atelier cuisine

Le mercredi, il est de coutume à Mentor-Escale que les jeunes qui le souhaitent préparent un plat et le dégustent tous ensemble. La situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser de telles activités en intérieur en 2021.



Camps de vacances

Chaque année nous organisons un ou des camps de vacances avec les jeunes. En 2021, nous avons eu l'occasion d'organiser deux séjours résidentiels de 4 jours chacun. L'un s'est déroulé à Chevetogne et l'autre à La Reid. Ces moments de vie en communauté sont riches d'échanges interculturels et prônent le vivre et le faire ensemble.



Sensibilisations

Pour tendre vers l'inclusion des MENA dans la société d'accueil, nous faisons également un travail sur la société en elle-même. Nous travaillons avec différents réseaux de professionnels et effectuons des actions de sensibilisation s'adressant à divers publics. Constatant un manque d'informations et nombreux stéréotypes qui circulent encore sur les questions migratoires et la réalité des MENA, il nous semble primordial de continuer à développer ces actions.

Exemple de 2021: Fin décembre, la RTBF a tenu à interviewer un jeune MENA sur son parcours et sa vie en Belgique. Nordin, un jeune qui aspire à aider les autres par son témoignage (il a développé son propre compte youtube) s'est directement montré enthousiaste. Le résultat, très touchant, a été vu plus de 4000 fois sur facebook et youtube.



Partenariats

Après avoir traversé pas mal d'épreuves qui nous ont contraints à nous recentrer, Mentor-Escale a la volonté de s'ouvrir et de décroisser. Plusieurs activités communautaires en 2021 ont permis aux jeunes de Mentor-Escale de partir à la découverte d'autres publics et d'autres structures, toujours dans une logique de leur permettre de construire un réseau personnel et de soutien. Exemples de 2021 : Activités en partenariat avec Dynamo, la Maison de jeunes Malinard, l'ASBL Gratte, ...

Activités créatives et d'expression

En 2021 nous avons organisé 6 activités créatives et d'expression qui ont rassemblé un total de 24 jeunes.



∨
Financements

Les fonds de Mentor-Escale proviennent à la fois de subsides accordés à l'association par différents niveaux de pouvoir belges et européens, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que de recettes d'événements organisés par l'ASBL. Nous recevons également des aides matérielles sous forme de dons de nourriture.

A) Partenariats avec le secteur privé

Parallèlement à ces financements publics, plusieurs partenariats ont pu être développés, ainsi :

- La **Fondation Colibri** du Groupe Colruyt a apporté son soutien au projet autonomie et au projet d'accrochage scolaire de Mentor-Escale.
- La **banque CERA** nous a aidés à financer nos camps d'été.
- Le projet Power2Act de chez **ENGIE** nous a soutenus dans notre lutte contre la fracture numérique que subissent de nombreux jeunes que nous accompagnons.
- La **Fondation Roi Baudouin** a soutenu le renforcement de nos outils de gestion.

B) Banque alimentaire

La **Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant** ainsi que le **fond Européen d'Aide aux démunis FEAD** nous ont offert des vivres non périssables que les jeunes, qui ne disposent pas de revenus, peuvent venir chercher gratuitement à Mentor-Escale.

C) Dons privés

Cette année encore, Mentor-Escale a pu compter sur le soutien financier de généreux donateurs privés !

D) Financements publics

En 2021, plusieurs organismes publics ont financé différents projets de Mentor-Escale.

- Le **Ministère de l'Aide à la Jeunesse** de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** a soutenu le suivi individuel à l'autonomie et le projet expérimental de logements tremplin à Forest (4 places).
- Nous avons bénéficié d'une **aide ILI (Initiative Locale d'Intégration) de la Wallonie** pour l'accompagnement à l'autonomie des ex-MENA au sein de notre antenne de Namur, mais aussi l'organisation d'une permanence sociale, d'un volet interculturalité comportant notamment un petit projet de parrainage.
- La **Région Wallonne** nous a également soutenus via une subvention facultative pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA.
- La **Région bruxelloise et la Wallonie** nous ont octroyé des aides à l'emploi (APE, ACS).
- La **Commission communautaire commune (COCOM)** nous a accordé un agrément comme Centre d'Aide aux Personnes pour renforcer l'accueil et l'orientation de première ligne ainsi que le suivi individuel des jeunes.
- Le **Fonds Maribel Social du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale** nous a octroyé les fonds nécessaires à la rémunération de trois travailleurs à temps plein.
- Les **Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires (FE. BI)** nous ont permis de financer la supervision de l'équipe ainsi que des formations pour les travailleurs.
- La **Commune d'Ixelles** nous a soutenu pour nos frais de fonctionnement à Bruxelles.





VI Equipe



Au 31 décembre 2021, l'équipe de Mentor-Escale comptait 20 travailleurs (15 équivalents temps plein).

Les services généraux de l'asbl étaient composés d'une directrice (également en charge de la coordination de l'antenne de Namur), d'un responsable HR-Admin-Subsides et d'une gestionnaire administrative et financière.

L'antenne de Bruxelles réunissait une coordinatrice, quatre assistantes sociales, un animateur communautaire, un éducateur et une chargée de projets.

L'antenne de Namur était constituée de trois assistantes sociales (dont deux en congé de maternité), de trois intervenantes sociales (l'une d'entre elles étant également conseillère en prévention) et d'une gestionnaire de projets (en congé de maternité).

En plus de son équipe permanente, Mentor-Escale a accueilli plusieurs stagiaires et reçu le soutien de nombreux bénévoles. Un tout grand merci à eux !

MENTOR-ESCALE

Rue Souveraine 19
1050 Bruxelles
Tel. 02 505 32 32

Avenue Sergent Vrithoff, 141 bte 11
5000 Namur
Tel. 081 22 40 17

info@mentorescale.be / infonyamur@mentorescale.be